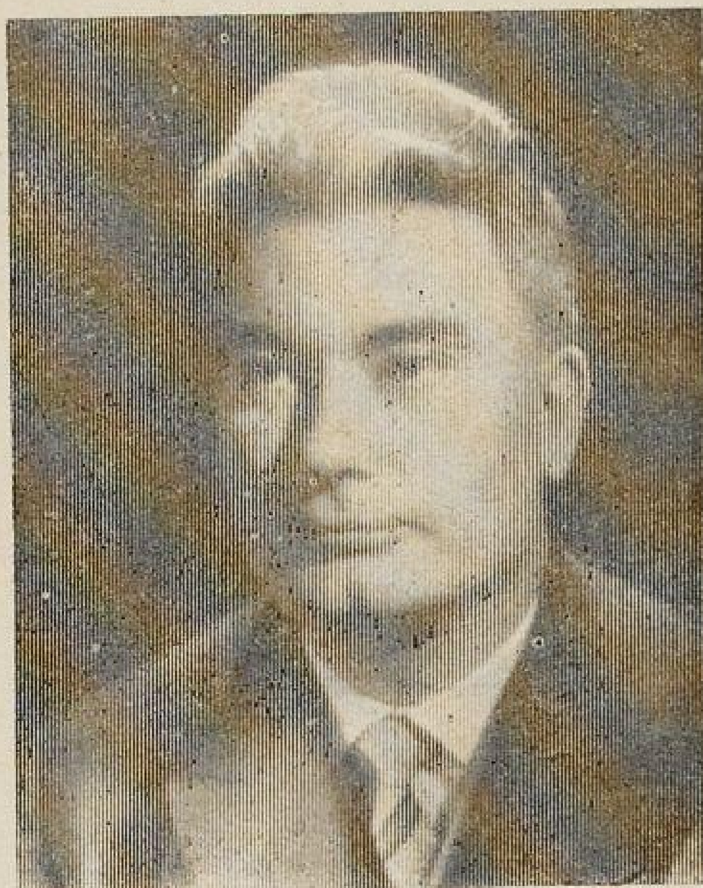
Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Circonscription de LIEVIN



Henri DARRAS
Député sortant
Maire de Liévin

Électrices, Électeurs,

Il y a quatre ans, grâce au scrutin uninominal de circonscription que le Parti Socialiste réclamait, vous aviez désigné, pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, un homme que vous connaissiez depuis longtemps et dont vous aviez pu apprécier les qualités.

Qui de vous regrette aujourd'hui le choix d'il y a quatre ans ?

Henri DARRAS a tenu toutes ses promesses.

Comme vous lui en aviez donné le mandat, il s'est associé sans réticences **à la recherche difficile du rétablissement de la Paix en Algérie,** et à la politique généreuse dont le Gouvernement de Guy MOLLET avait pris l'initiative - **conforme à vos idéaux de Justice, de Liberté et de Démocratie,** qui a permis d'établir les liens fraternels avec nos anciens territoires d'Outre-Mer.

Le défenseur de notre Jeunesse

Pour notre Jeunesse, ses interventions pressantes ont abouti à la création dans notre Circonscription **d'une chaîne d'établissements nouveaux :** Lycée de Bully, Lycée d'Avion, Lycée moderne et technique de Liévin, Collège d'Enseignement Général de Mazingarbe. A la suite de ces créations, le pourcentage de nos enfants qui poursuivent des études secondaires est un des plus élevés de nos régions et on peut affirmer que la Démocratisation de l'Enseignement commence déjà chez nous à entrer dans les faits. L'Ecole Publique sait qu'elle peut compter sur le soutien le plus complet d'Henri DARRAS, Instituteur Laïque.

Mais notre Jeunesse ne demande pas seulement des Ecoles.

Chaque année, des centaines et des centaines de jeunes arrivent à l'âge d'homme **et ont besoin de trouver sur place l'emploi qui leur permettra de fonder un foyer.** Ce problème doit retenir toute notre vigilante attention. Les Houillères réduisent sans cesse leur personnel. Il est indispensable **d'obtenir l'installation d'industries nouvelles dans notre région**.

Dans ce domaine, quelques résultats partiels ont déjà été acquis, en coopération étroite avec la Jeune Chambre Economique régionale. L'action entreprise devra être poursuivie avec patience, avec ténacité. Pour cela, vous ne pouvez compter sur ceux qui spéculent sur la misère des travailleurs ; il est démagogique de refuser aux entreprises qui acceptent de venir chez nous les facilités qui leur sont consenties par la Loi et qu'elles peuvent trouver ailleurs. Henri DARRAS poursuivra ses interventions auprès des Ministres intéressés et ses sondages dans les milieux de l'Industrie. **Les premiers résultats obtenus,** si insuffisants qu'ils soient pour l'instant, constituent un précieux encouragement pour l'avenir et doivent nous inciter à persévérer. La réussite, nous n'en doutons pas, couronnera finalement les efforts d'Henri DARRAS et Jean MALLET et toute la Circonscription en bénéficiera.

Le défenseur de la profession minière

Fils de mineur, ayant comme suppléant et collaborateur Jean MALLET, Maire de Bully et ouvrier mineur, Henri DARRAS connaît mieux que personne les difficultés de la profession minière.

Le premier, dans la nouvelle Assemblée, il a soulevé la question du temps de travail dans les Mines, demandant l'instauration de la semaine de cinq jours, ramenant à quarante heures la durée hebdomadaire du travail, sans diminution du salaire (Assemblée Nationale, séance du 19 Juin 1959, Journal Officiel page 948).

Au cours de plusieurs interventions, il dénonce le danger de la concurrence du pétrole **et la carence du Gouvernement dans la protection de cette richesse régionale et nationale qu'est le charbon** ; il dénonce également les lourds sacrifices imposés à la corporation minière et a réclamé la revalorisation de la profession par un réajustement des salaires et des retraites (Journal Officiel du 10 décembre 1959, du 6 mai 1960, etc.)

Le Parlementaire Européen

Nouveau venu à l'Assemblée Nationale, Henri DARRAS, n'a pas tardé à s'acquérir l'estime de ses collègues qui l'ont élu délégué à l'Assemblée Parlementaire Européenne. Il y a poursuivi et **amplifié son action en faveur de notre région, de son potentiel industriel, de ses travailleurs et plus particulièrement des mineurs.**

Au cours de plusieurs interventions fort remarquées, et dont la presse s'est d'ailleurs fait l'écho, Henri DARRAS a souligné l'impérieuse nécessité de coordonner les politiques énergétiques des six pays du Marché Commun, afin de conserver au charbon sa part équitable dans l'Economie Européenne.

Il a fait partie du groupe de travail qui a élaboré , **en accord avec les grandes Centrales Syndicales, le Statut Européen du Mineur,** adopté à l'unanimité par l'Assemblée Parlementaire Européenne à la fin de 1961. Ce statut a déjà porté ses fruits en Belgique, en Hollande, en Allemagne, où les mineurs ont obtenu la semaine de quarante heures. **Seul, le Gouvernement Français a refusé jusqu'à présent de l'appliquer.**

Un défenseur de toutes les justes causes

Malgré des tâches multiples et absorbantes, Henri DARRAS a continué à réserver **l'accueil le plus bienveillant à tous ceux, sans distinction d'opinions, qui ont sollicité son aide ou ses conseils.** Ses interventions ont apporté de substantielles satisfactions dans de nombreux foyers ouvriers.

Électrices, Electeurs,

En sollicitant à nouveau vos suffrages, Henri DARRAS a conscience de n'avoir trahi aucun des espoirs que vous aviez mis en lui. **En lui renouvelant votre confiance vous vous assurez** contre les déceptions futures, vous vous donnez la certitude d'être représentés, à l'Assemblée Nationale comme à l'Assemblée Parlementaire Européenne, par un homme toujours aussi compétent, toujours aussi dévoué, mais dont l'autorité a encore grandi.

En 1958, dès le premier tour des élections législatives, vous avez donné à Henri DARRAS 47 % des suffrages. Cette année même, les électeurs du canton de Liévin-Nord Ouest ont manifesté leur confiance à Jean MALLET avec une ampleur qui a surpris et déçu nos adversaires.

Cette fois encore, en votant dès le premier tour, pour Henri DARRAS et Jean MALLET, les électrices et les électeurs de la Circonscription de Lièvin, accompliront un acte positif ; en évitant d'éparpiller leurs voix en pure perte, ils contribueront à faire élire un défenseur qualifié et résolu de nos laborieuses populations, en même temps qu'un Homme dévoué au bien public.



Jean MALLET
Conseiller général
Maire de Bully-les-Mines

Votez et faites voter pour
Henri DARRAS
et Jean MALLET

candidats présentés par
le Parti Socialiste S.F.I.O.

Editions d'Artois et du Bas-Pays - Béthune